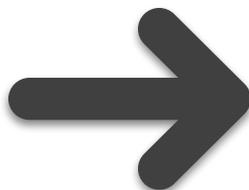


du MERCREDI



au JEUDI



Samedi 16 décembre 2023

Conformément aux articles L 2511-1 et suivants du Code du Travail, nous vous informons que nous lançons un appel à la **GRÈVE RECONDUCTIBLE** concernant l'ensemble des agents de la CPAM de l'Oise à compter du **MARDI 3 JANVIER 2024 00h00 jusqu'au JEUDI 30 MAI 2024 inclus, 20h00**. Ce mouvement à l'initiative du syndicat **SUD Protection sociale de l'Oise** prendra la forme d'un arrêt de travail selon les modalités suivantes :

- ▶ soit grève sur l'ensemble de **la journée** ;
- ▶ soit grève sur **une demi journée (le matin ou l'après-midi)** ;
- ▶ soit grève de **55 minutes**.

LES RAISONS DE LA COLÈRE & DE LA GRÈVE :

UNE REVALORISATION DE LA VALEUR DU POINT INDÉCENTE !

Depuis la hausse faramineuse de 3,5% de notre valeur du point le 1^{er} octobre 2022 (sans aucune rétroactivité), puis une hausse encore plus indécente de 1,5% le 1^{er} juillet 2023, les agents de l'Institution attendent toujours que leurs salaires rattrapent - a minima - l'inflation 2022 (+5,2%) et celle en cours sur 2023 (estimée à +5% par l'INSEE). Par la grève, nous exigeons d'être respecté !

UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE QUI N'OUBLIE PERSONNE !

Alors que les coûts de fonctionnement de notre Institution ont drastiquement baissé depuis plusieurs décennies, que les effectifs de l'assurance maladie ont fondu comme neige au soleil (entre 2010 et 2022, 11 000 postes CDI non remplacés), nous demandons que la prochaine Convention Collective qui sera négociée en 2024 mettent à nouveau en avant les mesures collective : 2% d'ancienneté par an sans que cela soit limité aux 25 premières années, des mesures de progression automatique dès lors qu'un agent n'a pas bénéficié d'une mesure salariale pendant 3 années consécutives, des changements de niveaux automatiques au bout de 10 ans sur le poste.

Le Délégué Syndical,
Cédric FAVRE